

Jean-Luc GUYOT  
Président URIS AR

A l'attention de

Monsieur Philippe MARZOLF  
Président  
CPDP ANNEAU DES SCIENCES  
203 Boulevard Garibaldi  
69003 LYON

Objet :  
Contribution URIS AR  
Au débat public sur ANNEAU des SCIENCES

Monsieur le Président,

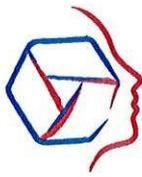
L'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques d'Ain-Rhône est délégataire en région d'IESF, représentant de l'ensemble des Ingénieurs et des Scientifiques reconnus par leur diplôme ou leur fonction en France.

C'est à ce titre-là que l'URIS Ain Rhône s'intéresse au projet de l'Anneau des Sciences qu'il approuve.

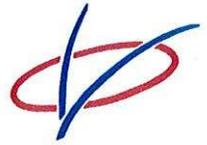
Par délibération du CA en date du 6 février 2013 il a été décidé d'apporter notre contribution au débat public dont vous avez la charge.

Veillez trouver ci-joint notre dossier résumant notre position.

Restant à votre disposition pour toute rencontre que vous jugeriez utile, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE  
*Union Régionale Ain-Rhône*



# CONTRIBUTION au DEBAT PUBLIC sur **L'ANNEAU** **DES SCIENCES**

Rapporteurs :

**André MORDANT**, Président d'honneur  
**Yves JANIQUE**, Président d'honneur.

Lyon, le 15 février 2013

---



**INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE**

Organisme reconnu d'Utilité Publique depuis 1860

*Union Régionale Ain-Rhône*

## **Anneau des Sciences**

### **Contribution de l'Union Régionale des Ingénieurs et des Scientifiques Ain-Rhône**

#### **QUI SOMMES-NOUS ?**

Ingénieurs et Scientifiques de France est le représentant de l'ensemble des Ingénieurs et des Scientifiques reconnus par leur diplôme ou leur fonction en France.

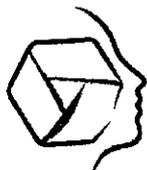
**L'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques d'Ain-Rhône (URIS AR)** est délégataire d'IESF en Région pour l'Ain et le Rhône. Elle s'est constituée en association loi 1901, depuis 1959. Son siège est basé 8 rue Germain 69006 LYON.

L'Union représente sur son territoire plus de 20 000 ingénieurs et scientifiques.

Elle a pour mission de :

- Diffuser les informations concernant les progrès scientifiques et techniques,
- Participer aux débats de société mettant en jeu les sciences et techniques,
- Promouvoir les filières de formation scientifiques et techniques ainsi que les métiers d'ingénieurs et de techniciens,
- Contribuer aux réflexions de tous les acteurs concernés par l'évolution des formations et des métiers de l'ingénieur
- Soutenir les projets axés sur le Développement Durable,
- Répondre aux attentes des jeunes et susciter leur intérêt pour les études scientifiques et techniques,
- Aider à la recherche d'un premier emploi (OPE) ou d'un nouvel emploi (ONE),
- Organiser des conférences scientifiques et techniques,
- Organiser des échanges internationaux avec les organisations européennes similaires.

Actualités URIS AR <http://urisar.wordpress.com>



**INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE**

Organisme reconnu d'Utilité Publique depuis 1860

*Union Régionale Ain-Rhône*

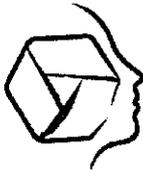
## **SOMMAIRE :**

1/ Constat de la nécessité d'améliorer les liaisons entre les différents pôles scientifiques et techniques de l'Euro-métropole du Grand LYON.

2/ Examen du projet d'Anneau des Sciences

3/ Avis de l'URIS AR sur le projet

4/ Conclusions de l'URIS AR



**INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE**

Organisme reconnu d'Utilité Publique depuis 1860

*Union Régionale Ain-Rhône*

## **1/ Nécessité d'un anneau complet de liaison entre les différents pôles scientifiques et techniques de l'Euro-métropole du Grand LYON.**

L'Euro-métropole du Grand LYON bénéficie d'une implantation importante d'Universités, de Grandes Écoles scientifiques, médicales, technologiques avec les bassins conséquents de recherche qui en découle. Ces différents pôles sont répartis au nord-ouest, sud-ouest, sud-est et à l'est de Lyon Toutes ces Écoles ou Universités travaillent en liaison avec les entreprises de la première et deuxième couronne du Grand LYON, ce qui entraîne de nombreux déplacements routiers en croissance régulière.

Actuellement il est très difficile de se déplacer rapidement entre les établissements situés au nord-ouest de la métropole à ceux du sud-ouest et sud, compte tenu des liaisons actuelles saturées du matin au soir. Ainsi il y a des milliers d'heures perdues pour les acteurs de l'enseignement supérieur et des entreprises associées.

Ce manque de liaison aisée complexifie les échanges d'éléments utiles à la recherche et l'enseignement.

Les liaisons types Tram peuvent être réalisées sur les anciens réseaux ferroviaires comme cela s'est réalisé pour les lignes T3 ou Rhône-Express mais il manque à l'ouest des liaisons rapides entre les agglomérations périphériques.

Un anneau, complétant le périphérique actuel, diminuerait grandement les temps des déplacements urbains en permettant de séparer les flux périphériques et les flux pénétrants.



## **2/ Examen du projet proposé d'Anneau des Sciences par l'URIS Ain Rhône :**

Le Conseil Général du Rhône et la Communauté de communes du Grand Lyon ont recherché, en se basant sur l'exemple des grandes métropoles européennes, une solution logique pour donner à la nouvelle Métropole du Grand LYON un schéma de transports qui permet de :

1/ développer les déplacements vers l'ouest de LYON qui n'ont pas bénéficié de plan de déplacement conséquent depuis des dizaines d'années. Or c'est dans cette aire urbaine que s'est développé un campus d'enseignement supérieur très important, des centres de recherche, des entreprises de haute technologie. Compte tenu de ce développement économique et de la qualité de cadre de vie le nombre d'habitants croît régulièrement.

2/ développer un système de circulation qui désengorge la Presqu'île en limitant la circulation routière inutile d'ouest en est.

3/ limiter les infrastructures de surface au maximum, le projet en prévoit environ 20% ce qui est raisonnable.

4/ mettre en place un système « multimodal » avec de grands parkings aux nouvelles portes qui seront créés :

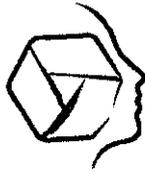
Porte du Valvert vers ECULLY :	Campus LYON ouest
Porte des Trois Renards vers MARCY l'Etoile	Ecole vétérinaire
Porte d'Alaï vers CRAPONNE VAUGNERAY	
Porte de Beaunant vers FRANCHEVILLE et Zone Industrielle	
Porte des Hôpitaux vers Pole de SANTE	
Porte de la Saulaie vers zone Industrielle et Artisanale	

5/ prévoir l'avenir en fonction non pas d'hypothétiques moyens de transports futurs mais en tenant compte des **besoins en terme de flux de transport.**

Les tunnels qui seront créés pourront dans le futur lointain être utilisés de manière différente et par des nouveaux modes de transports . Il est par contre certain que les besoins de mobilité iront croissant au XXI<sup>e</sup>.

Pour exemple : le tunnel ferroviaire du Mont-Cenis sous les Alpes, reliant la France à l'Italie a été conçu au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour un train à vapeur, or depuis le train est devenu électrique d'une part et on y transporte sur des wagons spéciaux de camions de grand gabarit qui étaient inconnus à l'époque d'autre part. Nous avons su adapter l'usage de ce tunnel au fil du temps.

Il en sera certainement de même pour les tunnels inclus dans ce projet, et dont la sécurité doit rester un axe majeur.



**INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE**

Organisme reconnu d'Utilité Publique depuis 1860

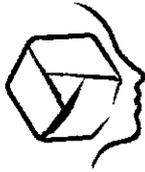
*Union Régionale Ain-Rhône*

6/ systématiser les entrées et sorties des tunnels de liaisons - comme il existe pour TEO - sans péage ou avec du type FREE FLOW ce qui favorisera la circulation des véhicules avec un impact minimum des entrées et sorties sur le territoire.

La sécurité des tunnels sera aussi assurée par une limitation de vitesse contrôlée comme pour TEO.

7/ récupérer les réseaux ferroviaires de l'ouest pour les liaisons transversales par tram jusque dans les gares existantes.

En prenant en compte une approche globale : liaison routière, transports en commun, requalification des voiries existantes en tenant compte des déplacements « doux », et de l'impact environnemental, ce projet va dans le sens de nos préoccupations : une approche globale et intégrée des différents projets d'infrastructure.



### **3/ Avis de l'URIS AR sur le projet de l'Anneau des Sciences**

L'URIS AR approuve le projet de l'Anneau des Sciences.

Il s'agit d'un projet ancien, remanié et repoussé pour des raisons souvent de considérations particulières ou liés à des intérêts locaux mais qu'elle juge indispensable sa réalisation dans les meilleurs délais.

On arrive à un point de congestion qu'il est urgent de régler. On a eu, au cours de l'année 2012, un petit aperçu de la congestion routière avec la fermeture du tunnel de la Croix Rousse où l'on a pu constater comment il était vital d'avoir TEO comme solution de rechange.

La combinaison de l'anneau circulaire et de la reprise des voies ferrées de l'ouest va rééquilibrer le GRAND LYON autour de la Presqu'île et donc lui conférer un aspect d'hyper centre digne d'une métropole européenne.

Ce projet est indépendant du fait que la Métropole soit traversée par l'autoroute A6/A7. Il s'agit d'une problématique qui doit être traitée de façon autonome du projet de l'Anneau des Sciences même s'il serait vain de nier qu'il y a des interférences sur ces deux problématiques. L'ETAT doit traiter ce problème rapidement et indépendamment de l'Anneau des Sciences. Il est impératif que cet axe autoroutier disparaisse du centre ville pour des raisons évidentes d'environnement, de bien-être des riverains ainsi que le développement harmonieux du quartier Confluence.

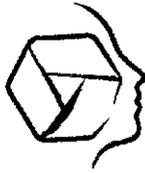
Sur le plan environnemental, ce projet prévoit un enfouissement de 80% de l'Anneau des Sciences, ce qui est une caractéristique favorable à la bonne insertion dans les territoires traversés. Il est du même style que le bouclage ouest de l'A86 au sud de Rueil Malmaison lequel ouvrage a nettement amélioré les problèmes de circulation dans cette région parisienne.

Il y aura lieu de bien prévoir la possibilité d'évolution des ouvrages avec le temps (voir l'exemple du tunnel ferroviaire entre la France et l'Italie).

Il s'agit de l'avenir pour l'Euro-métropole du GRAND LYON . Vis-à-vis de l'étranger la Région Lyonnaise est réputée pour ses problèmes de bouchons routiers qui bloquent la ville et dégradent les conditions de travail que l'on peut y exercer. Le bon développement économique, et donc la capacité à garder et attirer des zones d'emploi fortes à l'avenir, dépend de la manière dont ce territoire sera irrigué.

Cet anneau achèvera la boucle autour de la Métropole du GRAND LYON avec la construction d'un nouveau pont sur le Rhône qui desservira l'activité industrielle du sud de la ville.

La création de la Porte des Hôpitaux et de la Porte de la Saulaie avec ses raccordements aux transports en commun facilitera agréablement le déplacement dans l'Euro-métropole.



## INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

Organisme reconnu d'Utilité Publique depuis 1860

*Union Régionale Ain-Rhône*

Au-delà des oppositions doctrinaires, l'URIS -AR souhaite participer à la mobilisation des riverains et des populations concernées par l'évolution de leur métropole. Elle appelle la Commission Particulière du Débat Public (CNDB) à approuver le projet et à affiner le projet afin que les habitants de l'Euro- Métropole prennent ce projet à leur compte personnel dans un esprit de « vivre ensemble ».

Il paraît improductif d'opposer le tout voiture individuelle – qui a atteint ses limites en termes d'environnement et de consommation énergétique- contre le tout transport collectif – qui de son côté se heurte à une impasse financière et une impossibilité de desservir les zones peu denses d'habitation et d'activités. Pour plusieurs décennies à venir, les métropoles devront faire cohabiter les différentes solutions à leur disposition d'une manière pragmatique.

L'URIS-AR est attentive à la mise en place de solutions réalistes mais aussi innovantes. Elle s'appuie sur la pratique utilisée quotidiennement par ses membres, ingénieurs ou scientifiques, dans l'industrie et les services où ils exercent leurs activités professionnelles.

**Les investissements lyonnais sur ce projet de l'Anneau des Sciences sont prioritaires.**



#### **4/ CONCLUSIONS de l'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques Ain Rhône**

Le conseil d'administration de l'URIS AR a examiné et approuvé les présentes conclusions lors de sa réunion du 6 février 2013 ; à savoir :

- **Approbation du tracé court proposé par les deux maîtres d'ouvrage**
- **Déconnexion de la décision de lancement du contournement national à charge de l'Etat**
- **Prise en compte dans le projet de la possibilité de faire évoluer l'usage vers des modes transports de transports innovants**

L'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques d'Ain Rhône (URIS AR) attache beaucoup d'importance aux problématiques de transports dans la Région Lyonnaise. Celles-ci créent des contraintes inutiles et coûteuses aux acteurs économiques et universitaires dans leurs activités industrielles, scientifiques et environnementales.

L'ETAT doit prendre à sa charge très rapidement le contournement de l'Euro-métropole du Grand LYON (COL), projet qui est indépendant financièrement du projet de l'Anneau des Sciences de la métropole du Grand LYON mais cependant lié dans son implantation, sa conception et ses conditions d'utilisation (mise en place d'une réglementation adaptée pour détourner de l'agglomération les flux traversant).

C'est pourquoi les deux projets doivent se mener de front sans pour cela que ce puisse être une cause de retardement du projet de l'Anneau des Sciences jugé prioritaire.

Le tracé variante par le sud inciterait au trafic de transit, ce qui n'est pas l'objectif de l'Anneau des Sciences tel que nous le concevons.

Nous ne pouvons que féliciter les auteurs du projet d'avoir tenu au maximum compte des observations anciennes pour nous proposer ce « RING » qu'est l'Anneau des Sciences et dont nous apprécions le nom.

Nous souhaitons que l'exécution du projet démarre dès que la Commission Particulière du Débat Public aura déposé son rapport afin de réduire au maximum les délais de réalisation. Il s'agit de l'AVENIR de l'Euro-métropole du Grand LYON.

Fait à LYON le 15 février 2013